

## Résumé

En 2006, les femmes aquitaines perçoivent en moyenne un salaire inférieur de 18 % à celui des hommes. Les caractéristiques de l'emploi féminin expliquent en grande partie ces écarts : les femmes sont plus souvent des employées, et elles travaillent plus à temps partiel. Après la catégorie socioprofessionnelle, l'âge et le secteur d'activité, le sexe reste un facteur d'inégalité.

## Sommaire

- Les femmes gagnent 18 % de moins que les hommes
- Plus d'une femme sur deux est une employée
- Trois femmes sur quatre travaillent dans le tertiaire

## Publication

### ■ Les femmes gagnent 18 % de moins que les hommes

En Aquitaine, en 2006, une femme gagne en moyenne 9,9 euros nets de l'heure alors qu'un homme gagne 12,1 euros, le Smic horaire net s'établissant à 6,40 euros. Ces rémunérations correspondent à 1 501 euros mensuels pour une femme et à 1 835 euros pour un homme, travaillant sur la base de 35 heures hebdomadaires. Les femmes aquitaines perçoivent ainsi une rémunération inférieure de 18,2 % à celle des hommes ; cet écart est voisin de celui observé au niveau national (17,8 %).

#### *Les femmes sont moins payées que les hommes*

	unité : euro	
	Aquitaine	France métro.
<b>Sexe</b>		
Hommes	12,1	12,9
Femmes	9,9	10,6
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>		
Cadres	25,3	24,1
Professions intermédiaires	12,5	12,7
Employés	8,5	8,7
Ouvriers	8,7	9,0
<b>Condition d'emploi</b>		
Temps complet	12,0	13,5
Temps partiel	10,7	11,3

**Salaires horaires nets moyens selon le sexe, la catégorie socioprofessionnelle et la condition d'emploi en 2006**

Source : Insee, DADS 2006 (fichier poste au lieu de résidence)

De nombreux facteurs, liés aux caractéristiques des salariés, de leurs conditions d'emploi et des établissements employeurs, jouent sur les niveaux de rémunération. À âge, catégorie socioprofessionnelle, secteur d'activité et condition d'emploi (temps complet ou partiel) identiques, l'écart de salaires entre hommes et femmes se réduirait à 9,3 % (8,7 % au niveau national).

### **L'égalité des chances entre hommes et femmes en Aquitaine, une préoccupation de l'Union régionale des centres d'information des droits des femmes et des familles**

L'égalité des chances entre les femmes et les hommes constitue un véritable enjeu de société. Les inégalités sont au cœur des préoccupations des Centres d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF). Ils ont pour mission l'information gratuite des femmes dans tous les domaines (en particulier social ou professionnel) afin de les aider à accéder à plus d'autonomie.

La promotion des femmes dans le travail reste fragile. Cette photographie de l'emploi féminin, réalisée en collaboration avec l'Insee, est un premier indicateur d'alerte pour les décideurs, mieux outillés pour piloter des mesures appropriées. Elle permet une analyse plus fine des phénomènes locaux observés par les associations qui oeuvrent au quotidien en ce sens. La condition féminine y est observée sous un angle méthodologique global comparé au contexte local.

L'Union régionale des centres d'information des droits des femmes et des familles (UR-CIDFF) est une association qui s'appuie sur les CIDFF départementaux qu'elle fédère et représente au niveau régional. Elle s'inscrit au sein des dynamiques partenariales en collaboration avec la Délégation Régionale des Droits des Femmes et à l'Égalité, le Conseil régional, les collectivités territoriales, les associations et le secteur économique.

*Maquy MARUEJOULS*  
*Présidente de l'Union régionale*

UR-CIDFF Aquitaine  
5, rue Jean-Jacques Rousseau  
33000 Bordeaux  
Tél. 05 56 75 16 24  
urcidf-aquitaine@wanadoo.fr



Ainsi, ces différences de structure expliquent déjà la moitié des inégalités de salaires entre hommes et femmes. En effet, d'une part, les femmes sont plus souvent que les hommes des employées, catégories socioprofessionnelles moins rétribuées. En 2006, le salaire net horaire moyen des employés aquitains s'établit à 8,5 euros, bien au-dessous de celui des cadres (25,3 euros).

D'autre part, les femmes travaillent plus souvent que les hommes à temps partiel. Cette condition d'emploi est moins rémunératrice en moyenne que le temps complet et ce quelque soit la catégorie socioprofessionnelle. Un tiers des femmes salariées sont à temps partiel, contre 12 % seulement chez les hommes. Ces parts sont identiques au niveau national. La part du temps partiel varie selon les secteurs d'activité. En Aquitaine, les femmes travaillent à temps partiel surtout dans les services aux particuliers (44 %) et le commerce (41 %).

### Un tiers des femmes travaillent à temps partiel

	Hommes	Femmes
Industrie	6,1	22,0
Construction	5,1	32,8
Tertiaire	15,8	35,7
<i>Services aux particuliers</i>	28,8	43,6
<i>Commerce</i>	10,7	40,9
<i>Éducation, santé, action sociale</i>	20,6	36,1
<i>Administration</i>	17,6	35,6
<i>Services aux entreprises</i>	16,9	30,4
<i>Transports</i>	8,4	27,1
<i>Activités immobilières</i>	13,0	27,0
<i>Activités financières</i>	8,4	19,3
<b>Total</b>	<b>12,4</b>	<b>34,3</b>

### Part des salariés travaillant à temps partiel selon le secteur d'activité et le sexe en Aquitaine en 2006 (%)

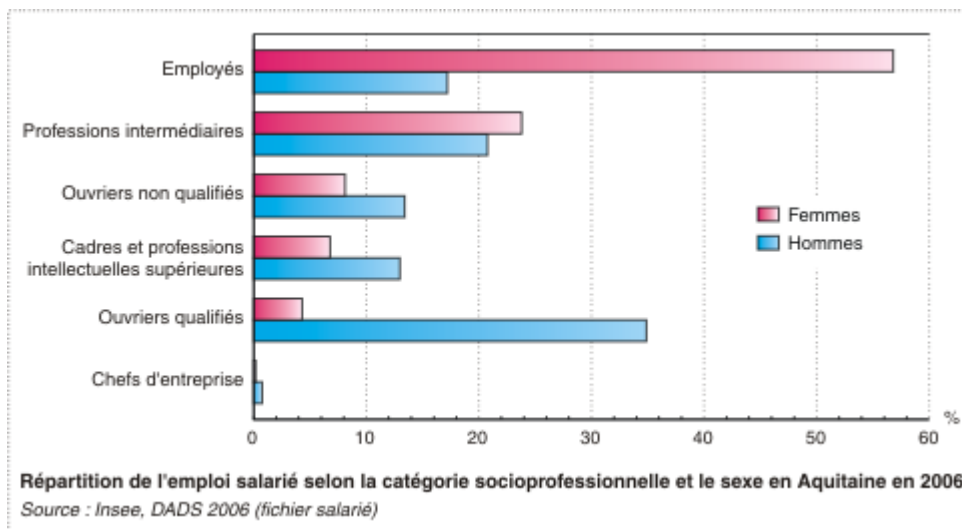
Source : Insee, DADS 2006 (fichier salarié)

### ■ Plus d'une femme sur deux est une employée

La majorité des Aquitaines salariées (57 %) sont des employées. Les autres exercent des métiers des professions intermédiaires (24 %). Enfin, 12 % sont ouvrières et 7 % cadres.

La moitié des Aquitains sont ouvriers. Les hommes restent deux fois plus présents que les femmes dans les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures. Néanmoins, la part des femmes y progresse.

### Deux fois plus d'hommes que de femmes parmi les cadres



## ■ Trois femmes sur quatre travaillent dans le tertiaire

Si les femmes sont concentrées sur certains métiers, elles le sont aussi dans certaines activités. En 2006, en Aquitaine, les femmes travaillent principalement dans le tertiaire : trois femmes sur quatre pour un homme sur deux. Elles exercent dans les domaines de la santé et l'action sociale (17 %), l'administration publique (12 %), le commerce de détail-réparations (11 %), les services personnels et domestiques (10 %) et l'éducation (9,5 %).

### Services personnels et domestiques : une affaire de femmes

unités : % et nombre			
	Taux de féminisation %	Salariés	
		Femmes	Ensemble
Agriculture, sylviculture et pêche	31,7	11 286	35 612
Industrie	27,8	41 808	150 576
Construction	10,3	7 464	72 792
Tertiaire	57,0	465 890	817 932
<i>Services personnels et domestiques</i>	<i>94,0</i>	<i>53 429</i>	<i>56 840</i>
<i>Santé, action sociale</i>	<i>78,5</i>	<i>90 373</i>	<i>115 053</i>
<i>Activités associatives et extraterritoriales</i>	<i>68,7</i>	<i>8 171</i>	<i>11 897</i>
<i>Éducation</i>	<i>66,4</i>	<i>49 369</i>	<i>74 299</i>
<i>Commerce de détail, réparations</i>	<i>66,1</i>	<i>56 278</i>	<i>85 146</i>
<i>Activités financières</i>	<i>59,8</i>	<i>16 674</i>	<i>27 881</i>
<i>Activités immobilières</i>	<i>57,8</i>	<i>7 073</i>	<i>12 242</i>
<i>Hôtels et restaurants</i>	<i>54,5</i>	<i>18 638</i>	<i>31 181</i>
<i>Postes et télécommunications</i>	<i>49,9</i>	<i>12 420</i>	<i>24 877</i>
<i>Conseils et assistance</i>	<i>49,2</i>	<i>21 950</i>	<i>44 639</i>
<i>Activités récréatives, culturelles et sportives</i>	<i>48,6</i>	<i>6 381</i>	<i>13 118</i>
<i>Administration publique</i>	<i>48,5</i>	<i>64 833</i>	<i>133 648</i>
<i>Services opérationnels</i>	<i>44,2</i>	<i>27 133</i>	<i>61 364</i>
<i>Recherche et développement</i>	<i>38,2</i>	<i>2 536</i>	<i>6 635</i>
<i>Commerce de gros, intermédiaires</i>	<i>34,7</i>	<i>17 341</i>	<i>49 910</i>
<i>Commerce et réparation automobile</i>	<i>21,1</i>	<i>4 857</i>	<i>22 979</i>
<i>Transports</i>	<i>19,5</i>	<i>8 434</i>	<i>43 223</i>
<b>Ensemble salariés</b>	<b>48,9</b>	<b>526 448</b>	<b>1 076 912</b>

### Taux de féminisation selon les secteurs d'activité en Aquitaine en 2006

Source : Insee, Estimations d'emploi salarié au 31/12/2006 (données provisoires)

Les cinq activités les plus féminisées rassemblent la moitié de l'emploi féminin régional. Les femmes occupent plus de neuf emplois sur dix dans les services personnels et domestiques et huit sur dix dans la santé et l'action sociale. Dans le commerce de détail, l'éducation et les activités associatives, elles en occupent deux sur trois.

## Encadrés

### ■ L'analyse des disparités "toutes choses égales par ailleurs" :

#### la catégorie socioprofessionnelle déterminante dans les niveaux de rémunération

Dans cette analyse, les salaires horaires nets sont exprimés en fonction de variables qui influencent leur niveau : âge, sexe, condition d'emploi (temps complet ou non), catégorie socioprofessionnelle du salarié et secteur d'activité de l'établissement employeur. Ces facteurs socio-économiques qui contribuent à déterminer le niveau de rémunération ne sont pas tous totalement indépendants les uns des autres. Par exemple, la forte proportion de femmes à temps partiel, condition d'emploi jugée peu compatible avec la fonction de cadre, explique une faible représentation des femmes dans ces emplois. Le modèle économétrique mis en œuvre tient compte de ces interactions. Il isole les effets propres de chacun de ces facteurs sur le salaire et estime leur importance relative.

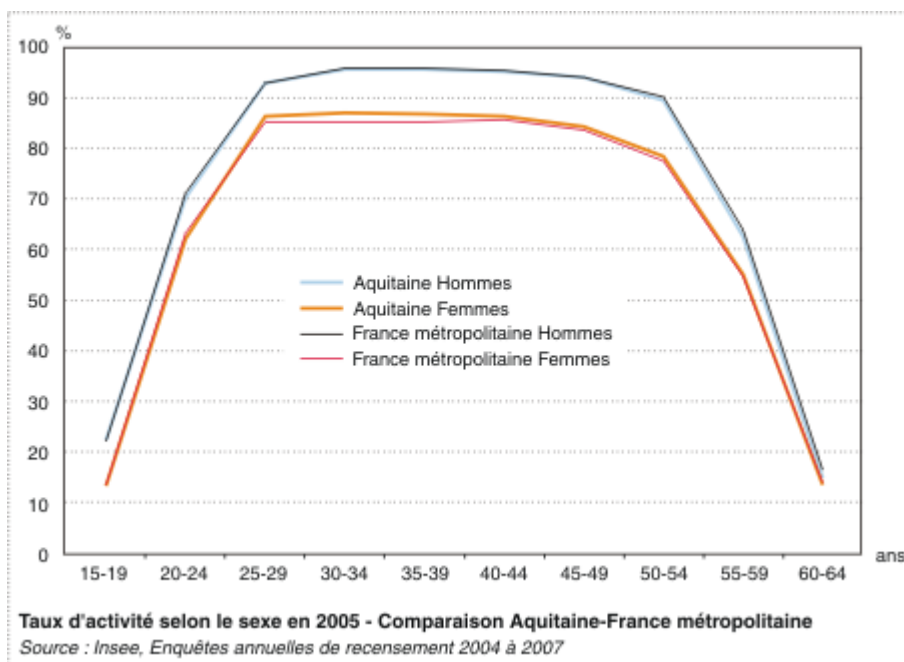
Les caractéristiques des salariés et des employeurs retenues pour l'analyse, dont la catégorie socioprofessionnelle s'avère la variable la plus discriminante, expliquent la moitié des différences de rémunération en Aquitaine.

L'autre moitié est imputable à des facteurs qui n'ont pu être mobilisés pour cette étude (interruptions de carrière, ancienneté réelle, type de contrat de travail...) ou plus qualitatifs. Par exemple, le fait qu'en cas de mobilité géographique, ce soit le plus souvent la femme qui "suive" son compagnon et non l'inverse, au prix éventuel d'une moindre rémunération.

### ■ Le taux d'activité des femmes reste inférieur à celui des hommes

Le taux d'activité des femmes en Aquitaine, en hausse régulière ces dernières décennies, reste inférieur à celui des hommes. Au 1er janvier 2005, 67,3 % des femmes sont actives en Aquitaine, soit 8 points de moins que chez les hommes. Le taux d'activité des femmes aquitaines est supérieur à la moyenne des régions de Province (66,0 %), aussi l'écart des taux entre hommes et femmes est moins prononcé en Aquitaine.

#### Des femmes plus actives en Aquitaine qu'en France métropolitaine



---

## Informations diverses : champ de l'étude, bibliographie

### Champ de l'étude : les salariés du secteur privé et semi-public

Les données utilisées sont issues des fichiers DADS de l'année 2006. La déclaration annuelle de données sociales est un document administratif que doit remplir tout employeur ayant rémunéré au moins un salarié au cours d'une année. L'étude présentée concerne l'ensemble des salariés, à l'exception des salariés agricoles, des personnels des services domestiques et de ceux de la fonction publique d'État.

### Bibliographie

- **"Des disparités de salaires en Aquitaine en 2002"** - Insee Aquitaine - Quatre pages n° 142 - mai 2005
- **"Des Aquitaines plus nombreuses, moins actives, plus souvent au chômage que les Aquitains"** La parité hommes-femmes - Insee Aquitaine - E-publications n° 4 - mars 2007
- **"Femmes et hommes - Regards sur la parité"** - Insee - Collection Insee Références - Édition 2008
- **"Les écarts de salaire horaire entre les hommes et les femmes en 2006"** - dossier "Les salaires en France" Insee - collection Insee Références (Édition 2008)
- **"Une photographie du marché du travail en 2007"** - Insee Première n° 1206 - août 2008